

Article 31 du Règlement

Lorsque je lui ai fait remarquer que la même chose existait dans toutes les provinces, elle est restée muette. Lorsque je lui ai demandé des éclaircissements, elle a donné une réponse vague. Lorsque je l'ai mise au défi de tenir un débat sur la question, elle a détalé comme un lapin effrayé.

Les cliniques privées sont un produit direct de la crise financière que traverse le Canada. Notre niveau d'endettement est en train de tuer les programmes sociaux comme l'assurance-maladie. Lorsque la ministre de la Santé était dans l'opposition, elle savait que cela était vrai. Nous lui demandons maintenant d'être conséquente.

* * *

LES CLINIQUES PRIVÉES

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon, NDP): Monsieur le Président, le 20 septembre, j'ai posé à la ministre de la Santé une question sur les cliniques privées en Alberta. Depuis, elle n'a rien fait pour faire appliquer la Loi canadienne sur la santé. Des députés réformistes ont aussi abordé le sujet, mais il est clair que leur parti a l'intention d'instaurer un système de santé à deux niveaux au Canada.

Le Parti réformiste veut mettre fin au système national de soins de santé. Il est évident que, avec une telle opposition, le gouvernement ne fera rien pour faire appliquer la Loi canadienne sur la santé.

Pendant que le Parti réformiste et le Parti libéral se chamaillent, l'Alberta continue de violer la Loi canadienne sur la santé. J'exhorte la ministre à agir dès aujourd'hui pour mettre fin à ce qui est une infraction évidente à la loi. Corrigez la situation avant que nous ayons deux systèmes de santé au Canada: un pour les riches et un pour les pauvres.

* * *

[Français]

LES ÉLECTIONS SCOLAIRES À LA CECM

M. Patrick Gagnon (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine, Lib.): Monsieur le Président, dernièrement *Le Soleil* rapportait que le chef de l'opposition officielle niait toute tentative de noyautage de la CECM par son parti. «Il n'y a aucune espèce de tentative de noyauter quelque secteur scolaire ou municipal que ce soit», déclare-t-il.

Comment le chef du Bloc peut-il se limiter à une interprétation si simple pour expliquer le parti pris de ses députés en faveur d'un parti politique scolaire, alors que deux de ses députés ont fait des déclarations publiques le contredisant formellement.

La Presse canadienne rapportait les propos d'un député bloquiste, et je le cite: «Je ne parle pas nécessairement de noyautage, mais je vous demande d'être là en maudit». Nous demandons au chef de l'opposition officielle de rétablir la discipline dans son caucus et qu'il assure ainsi les Montréalais qu'ils auront droit à des élections scolaires libres et démocratiques et non pas une infiltration idéologique éhontée pour la cause séparatiste.

[Traduction]

LES CARTES ET JEUX DE SOCIÉTÉ CONCERNANT DES CRIMES

Mme Paddy Torsney (Burlington, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse que le rapport sur les cartes et jeux de société concernant des crimes ait été déposé hier à la Chambre des communes. Ces cartes et jeux de société n'ont aucune valeur culturelle. Ils glorifient et commercialisent les crimes haineux et transforment les personnes qui les commettent en héros. En même temps, ils déprécient la terrible perte subie par les familles et les proches des victimes.

De nombreux habitants de Burlington, en particulier Deborah Mahaffy, une mère dont la fille a été victime d'un crime de violence, ont beaucoup fait pour sensibiliser les Canadiens à cette question. En écrivant des lettres, en distribuant et en signant des pétitions et en témoignant devant le Comité de la justice, M^{me} Mahaffy a encouragé d'autres personnes à s'intéresser à cette question qui a une incidence sur l'attitude des jeunes et des adultes.

● (1415)

Les Canadiens s'inquiètent de l'impact à long terme de la violence absolue contenue dans certains de nos produits de divertissement, violence qui touche directement les femmes et les enfants.

En tant que législateurs, nous devons travailler pour que vienne le jour où tous les membres de notre société pourront vivre à l'abri de la violence. Les députés voudront certainement se joindre à moi pour adopter une mesure législative en ce sens.

* * *

LES PENSIONS DE DÉPUTÉS

M. Jim Silye (Calgary—Centre, Réf.): Monsieur le Président, lundi prochain, 52 députés de la promotion de 1988, dont 46 libéraux, deviendront admissibles à une pension de retraite dorée à vie d'une valeur de 53 millions de dollars. Ils viendront s'ajouter aux bénéficiaires actuels, au nombre d'environ 480, qui coûteront près d'un demi-milliard de dollars aux contribuables. C'est beaucoup d'argent pour les services d'anciens députés d'arrière-ban, d'anciens ministres et d'anciens premiers ministres.

Les réformistes en ont assez, tout comme les Canadiens en général et même les métallurgistes de Hamilton. Il est temps que les libéraux descendent de leurs grands chevaux et réforment dès maintenant ce régime ridicule de retraite des députés avant de décider de s'en prendre aux REER.

Le premier ministre a promis d'agir à cet égard il y a un an, mais nous n'avons vu aucune mesure en ce sens. Les députés réformistes n'ont même pas la possibilité de se soustraire à ce régime de retraite. Se pourrait-il qu'il attende que ses collègues frappent le filon le 21 novembre?

Qu'il cesse de se dérober; qu'il passe plutôt de la parole aux actes, comme les réformistes. Qu'il commence à vivre dans le monde réel, comme les contribuables qui paient nos salaires.